Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 44 (1960)

Artikel: Les partis politiques en Suisse : approche historique du problème
Autor: Ruffieux, Roland
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818276

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES PARTIS POLITIQUES EN SUISSE

Approche historique du problème [1]

par Roland Ruffieux

Observant le bouillonnement de la jeunesse française à la veille de la Révolution de Juillet, James Fazy dénonçait le danger que la gérontocratie, fondée sur le système censitaire autant que la tradition, faisait courir à la monarchie de Charles X:

> « Il a fallu une loi singulière qui n'appelle que des vieillards à la représentation nationale pour faire surgir d'un peuple régénéré les sottes chicanes de leurs pères... La jeunesse est faite pour le travail, la vieillesse a besoin de repos; lui confier l'administration de la chose publique, c'est priver l'Etat de la connaissance des faits, c'est gouverner hors de la sphère d'activité dans laquelle se meut la nation. »

Au milieu du siècle, Bluntschli reprenait la métaphore de Rohmer sur les âges de la vie politique. Il blâmait le radical « enfant ignorant » et l'absolutiste « vieillard décrépit » pour mieux louer la sagesse des partis « adultes »: le libéral qui est « l'homme jeune » et le conservateur « l'homme mûr ». Ces deux témoignages, parmi beaucoup d'autres, soulignent la grande préoccupation politique de la Suisse du XIXe siècle: dans quelle mesure, la valeur des institutions est-elle fonction de l'âge des passions qui les fondent ou les détruisent? A notre époque où la pression organisée est l'instrument favori de la vie politique, ce souci de chercher l'efficacité dans la maturité de l'esprit humain semble avoir quel-

---

[1] Texte d'une conférence prononcée devant la Société d'histoire du canton de Fribourg le 15 novembre 1958.

que chose de désuet. C'est pourtant à cette catégorie qu'il faut surtout recourir pour analyser les réalités politiques du siècle passé. De là l'importance de problèmes tels que les générations politiques, les valeurs propres à chaque parti, enfin la hiérarchie de celles-ci par la force ou la conciliation.

* * *

LE RYTHME DES GÉNÉRATIONS POLITIQUES

La révolution démographique du XIXe siècle est un fait mieux connu depuis l'organisation de la statistique officielle. On sait maintenant que la réduction très forte de la mortalité infantile et l'allongement de la vie moyenne ont largement compensé le déficit des naissances. Le rythme de croissance a été plus rapide dans les cantons à vocation industrielle que dans les cantons à structure agricole, l'inégalité résultant en partie des migrations. Mais l'expansion démographique ne nous intéresse ici que par un aspect particulier: la vitesse de renouvellement des générations politiques, c'est-à-dire de la population masculine, de nationalité suisse et dépassant vingt ans. Il faut noter d'emblée que l'espérance de vie passant de quarante à plus de cinquante ans pendant la période considérée, la vitesse de renouvellement a diminué en proportion.

Nous admettons par convention que l'efficacité politique d'un citoyen « moyen » du XIXe siècle se manifeste surtout entre vingt et quarante ans et qu'il appartient à la génération du régime qui coïncide avec cet intervalle. On peut ainsi opposer aux générations qui ont connu l'Ancien Régime, l'Helvétique et la Médiation, celle qui atteint sa majorité en 1815. Elle apporte l'homme de la Restauration qui voit le retour partiel à l'ancien ordre de choses, ce qui comporte la suprématie des villes sur les campagnes, la confusion des pouvoirs et l'impuissance de la Diète fédérale. L'adulte de 1830 est l'homme de la Régénération qui fonde l'égalité civile (à défaut de l'égalité politique), et qui lutte dans les premiers

Kulturkämpfe annonçant la tempête du Sonderbund. Quant à l'homme de 1848, il assiste à la revision constitutionnelle créant l'Etat fédéral et voit s'achever la révolution industrielle qui façonne la société moderne. Entre 1874 et 1900, c'est le grand Kulturkampf et, dans le perfectionnement de la démocratie représentative, la naissance des partis contemporains. Quel est le rythme de succession de ces générations politiques ?

Les statistiques du XIXe siècle révèlent une première constante : c'est de part et d'autre de la quarantaine que les deux masses d'électeurs s'équilibrent ; la gérontocratie de Fazy et l'antigérontocratie ont la même puissance numérique. Or, comme le laps de temps qui sépare deux réformes représente généralement une vingtaine d'années, on peut tenir pour vraisemblable que la mise en œuvre de l'une est l'œuvre de gérontocratie pendant que l'antigérontocratie prépare la seconde. L'incidence politique du phénomène, dissimulé par le suffrage censitaire, éclate au grand jour après 1848, qui voit l'introduction du suffrage universel. C'est au moment des révisions des années 70 que les régénérés sont définitivement majorisés par les hommes de 1848. A la fin du siècle, ceux-ci sont à leur tour débordés par les revisionnistes qui refusent la démocratie unanime des fondateurs de l'Etat fédéral. La fin de la première guerre mondiale marquera la défaite de ces revisionnistes jugés encore trop exclusifs au bénéfice des partisans d'un Etat vraiment pluraliste. Cet intervalle de deux décennies est une moyenne. Dans la première moitié du XIXe siècle, les générations se succèdent à un rythme plus rapide et les masses en équilibre s'articulent autour de trente-cinq ans comme âge médian. Après 1848, le rythme se ralentit progressivement et l'âge médian s'élève progressivement vers quarante-cinq ans. Ce ralentissement du pouls de la vie politique amène la substitution de majorités de conciliation aux majorités de combat. Le vieillissement physiologique et la violence des luttes politiques tend à décroître.

Il faut immédiatement nuancer cette conclusion trop sommaire. Si une génération politique dispose d'une vingtaine d'années pour imposer son programme, elle ne perd pas toute puissance en perdant la majorité, car elle survit encore en moyenne pendant un demi siècle comme minorité. De là le phénomène psychologique

de la survivance d'une commotion politique bien après le moment où elle s'est produite. Avec l'allongement de la vie, les événements politiques s'effaceraient moins vite de la mémoire collective et, par conséquent, les valeurs seraient plus lentes à se dégrader dans la seconde moitié du siècle que dans la première. Le vieillissement a pourtant plus contribué à assagir les clientèles politiques qu'à exaspérer leurs passions, si bien que le ressentiment en politique a exercé son influence surtout à l'époque où les générations se succédaient avec rapidité. Quand on connaît ces variations de rythmes, on n'en admire que plus la prudence des pères de la constitution de 1848 qui, par un compromis judicieusement dosé, évitèrent à la fois le retour à 1798 et la répétition de 1830.

Cet étalement progressif des générations suggère une question: à qui faut-il attribuer les changements essentiels qui s'opèrent dans l'Etat fédéral à partir de 1848? Comment expliquer que les grandes réformes constitutionnelles, puis sociales, aient été obtenues par anticipation sur la sensibilité politique du Suisse « moyen »? La première réponse qui vient à l'esprit est de considérer que, du fait de son activité, la classe politique vieillit beaucoup moins rapidement que les clientèles électorales. En fait, la vérification d'une telle hypothèse est malaisée: s'il est possible de déterminer de façon concrète l'âge d'un député ou d'un chef politique par rapport à l'âge moyen de la population qu'il représente ou dirige, la relation entre l'âge de ses idées et la conception que ses électeurs se font du monde et de la politique échappe à toute mesure. On peut certes admettre, avec Bluntschli et bien d'autres, que l'âge pousse plutôt les hommes politiques à droite qu'à gauche. Mais à quelle vitesse? Il est d'autant plus difficile de le préciser que le processus est social et non proprement politique.

Pour tirer une conclusion, il faudrait un écart assez considérable entre l'âge de l'électorat et celle de la classe politique. Or, ce n'est guère le cas au XIXe siècle; il faut attendre le siècle suivant pour que le phénomène prenne de l'ampleur. La condamnation de James Fazy avait toute sa force en régime censitaire, car la gérontocratie était fondée en droit, ce qui distendit jusqu'à rompre les rapports entre le pays légal et un pays réel où la société était particulièrement jeune. L'établissement du suffrage universel

supprima la base légale de la gérontocratie ; sa base sociale subsista jusqu'au tournant du siècle. A partir de ce moment, le paradoxe se renverse : au lieu du gouvernement des vieillards sur un pays jeune, l'accession au pouvoir d'hommes de plus en plus jeunes contraste avec le vieillissement de la population. Ici la démographie n'est plus seule en cause ; l'introduction de la représentation proportionnelle et la professionalisation de la politique ont également leur rôle.

LES FONDEMENTS D'UNE TYPOLOGIE DES PARTIS

La thèse de Bluntschli reflète un courant de pensée qui s'épanouira plus tard chez les historiens du droit et de la Kulturgeschichte. Le seul fait qu'on ait appliqué aux civilisations le schéma du vieillissement souligne à quel point l'hypothèse est insuffisante pour expliquer le système de partis. Il vaut mieux revenir à une explication plus simple : les partis politiques sont un élément de la structure sociale et jouent un rôle dans l'action collective. A partir de ce postulat, on a deux interprétations possibles selon que l'on reconnaît pour déterminante une société concrète ou une société idéale. Ou bien la priorité est accordée à la société concrète et l'interprétation matérialiste tend à s'imposer. Les partis politiques seraient mus uniquement par l'intérêt. Dans cette perspective, l'idéologie apparaît comme un alibi auquel les catégories sociales dépassées par l'évolution historique recourent pour sauver leurs privilèges. Le marxisme ajoute que l'intérêt véritable repose dans la classe ouvrière dont le parti communiste assume seul la représentation politique. Ou bien la société idéale détermine la société concrète, selon l'interprétation spiritualiste. Dans cette optique, les partis politiques sont des communautés partielles qui s'imbriquent dans la société globale. Ces communautés se caractérisent à la fois par des valeurs et des modes d'action (Spann). Certes, le tableau des valeurs et l'ordre des conduites varient selon les partis, puisque la liberté commande le respect des particularismes. Mais le pluralisme ne doit pas menacer gravement la communauté spirituelle.

De toutes les typologies qui se rangent sous ces deux catégories générales, la mieux adaptée à la Suisse du XIXe siècle semble être l'explication de Max Weber. Dans un essai de systématisation justement célèbre, Weber distingue trois catégories de valeurs et trois conduites corrélatives qui s'appliquent à toute forme sociale. La référence à la valeur « tradition » (droit divin, pouvoir ancestral, esprit de la cité) entraîne une conduite traditionnelle, où le respect de « ce qui s'est toujours fait », le respect et le sens de l'obédience tiennent le plus de place. La référence à la valeur « statut » (qu'il s'agisse de loi, précepte ou règlement) crée une conduite rationnelle où l'idéal est dans le respect de la norme et le maximum d'impersonnalité. Enfin la référence à la valeur « foi » met en évidence le pouvoir des prophètes, des généraux heureux et des dictateurs. Le « charisma » du chef lui vaut une suite qui obéit aveuglément ; la conduite est alors affective. La typologie des partis obéit aux mêmes normes : ils sont traditionnels, rationnels ou charismatiques plébiscitaires.

On peut considérer comme particulièrement significative pour l'application à la Suisse de la typologie weberienne la période comprise entre 1860 et 1920. Dans la décennie 1870-1880, les grandes associations économiques s'organisent (patronat du commerce et de l'industrie, prolétariat industriel, artisanat) s'organisent à l'échelon national, à l'exception du monde paysan (1897). Il faut attendre le tournant de siècle pour voir les partis déboucher sur le plan fédéral : parti populaire-catholique (essais en 1881 et 1894 avant la fondation de 1912), parti radical-démocratique (1894), parti socialiste (1901). Cette intégration relativement tardive — comparée à celle des partis allemands, par exemple — explique peut-être qu'aucune formation nationale n'ait un type pur, chacune d'elles se caractérisant toutefois par une valeur dominante. Dans la période considérée, le parti radical est largement hégémonique car le système majoritaire lui donne plus que le *two powers standard*. L'importance du principe unificateur dans son programme montre qu'il attache plus d'importance à la rationalité qu'aux autres valeurs. Ce n'est qu'à partir des années 1920 que le parti radical évoquera la centralisation comme une tradition qui lui est propre. Auparavant il poursuit l'édification d'une Suisse rationnellement conçue : un

peuple, une législation, une armée. Second parti en importance au Parlement, le parti conservateur catholique se réfère avant tout à la tradition, tradition qui a des racines diverses. D'abord, le fédéralisme, valeur organique par excellence de la Suisse catholique. Puis un régime d'harmonie entre l'Eglise et l'Etat, qui est la transposition dans le temporel d'un modèle idéal. Enfin un devoir caritatif que le catholicisme social présente comme un retour aux sources. Quant au parti socialiste, il met en évidence la valeur statut par sa volonté de préparer par l'action revendicatrice des cadres destinés à la fois au parti et à la société de l'avenir. On oublie trop souvent ce double objectif en critiquant la bureaucratie du parti. Enfin le parti libéral, déjà en déclin, est hétérogène en ce qu'il tient à la fois de la tradition et de la règle.

Un trait commun aux grands partis suisses de la moitié du XIXe siècle est leur conduite affective lorsque surgit un leader d'envergure. Il faut évoquer ici des radicaux comme Alfred Escher Louis Ruchonnet, des conservateurs comme Joseph Zemp et Georges Python et le père du socialisme suisse, Hermann Greulich. Le caractère charismatique de ces chefs s'est exercé d'abord dans leur canton d'origine, où ils ont fondé « un régime », avant de guider leur parti à l'échelon national. En ce sens, les cantons sont demeurés des laboratoires politiques bien après l'avènement de l'Etat fédéral. Il y aurait un grand intérêt à pousser dans les détails cette esquisse de typologie. D'abord pour souligner les différences d'évolution selon les partis et les cantons, ce qui jetterait une lumière précieuse sur le fédéralisme. Afin de rechercher ensuite dans quelle mesure le régime fédéral s'est inspiré du régime de certains grands cantons: ainsi il y a eu dans la seconde moitié du XIXe siècle une époque zurichoise, une époque bernoise, une époque vaudoise du radicalisme suisse. Enfin pour élucider quelque peu le problème des idéologies partisanes, c'est-à-dire des hiérarchies de valeurs.

DU KULTURKAMPF A LA CONCILIATION

L'inventaire des valeurs propres à chaque parti serait trop long à établir dans le cadre de cette étude. Mais l'esquisse de la typologie a suggéré que chaque parti avait une hiérarchie différente de valeurs, la divergence portant plus, il est vrai, sur l'ordre de celles-ci que sur les valeurs elles-mêmes. Ces hiérarchies différentes expliquent la différence des conduites. Lorsque l'incompatibilité concerne le rang à accorder aux valeurs religieuses, la crise tourne au Kulturkampf. Celui-ci est un conlfit avoué, mais il n'est pas pour autant facile à cerner. Il s'agit moins d'un conflit entre le progrès et la réaction, qu'un conflit entre deux formes d'anticipation afin de déterminer quelle hiérarchie prévaudra. Les termes de l'opposition peuvent varier: ici conservateurs et radicaux, ailleurs libéraux et radicaux, voire radicaux et socialistes. Dans les deux camps, surtout à l'époque héroïque, le système de valeurs a une tonalité religieuse, quels que soient les principes impliqués, ce qui permet de comprendre la violence des premiers Kulturkämpfe. Ainsi le putsch de Zurich oppose le rationalisme radical de Strauss à la foi conservatrice des croyants (1839). Au moment du Sonderbund (1847), les camps se réfèrent à deux anticipations: la cité idéale de l'alliance catholique exprime un ordre surnaturel, précisé par un enseignement traditionnel, alors que la coalition fédérale revendique un ordre social fondé sur des règles positives. Enfin, les conflits consécutifs au concile du Vatican montrent un pouvoir civil jaloux de ses prérogatives parce qu'envieux des succès de Bismarck.

Au fur et à mesure que l'on progresse vers le XXe siècle, les Kulturkämpfe perdent de leur violence, du moins à l'échelon fédéral. Faut-il y voir avec Tawney une conséquence de l'industrialisation qui laïciserait certains domaines institutionnels et enlèverait définitivement certaines positions à la religion, abaissant ainsi la tension passionnelle? L'explication est trop superficielle pour satisfaire une recherche exhaustive. Cependant une analyse détaillée conduirait loin et nous n'indiquerons ici que les motifs probables

Pl. X. — Portrait de Ladislas Ottet, architecte de l'Etat et de la Ville de Fribourg.

(Huile sur bois, 31 × 23 cm.; Berne, propriété particulière.)

de la disparition des Kulturkämpfe. La première semble résider dans une meilleure concordance entre les hiérarchies de valeurs de chacun des grands partis. En s'organisant sur le plan fédéral, c'est-à-dire en étendant leur emprise sur tout le pays et de façon administrative, ceux-ci ne pouvaient ne pas devenir plus tolérants. A ce propos, des recherches de sociologie religieuse en terrain historique montreraient que le parti radical et le parti socialiste ont dû tenir compte de la vitalité religieuse de leurs fiefs, même en milieu urbain. Les migrations intérieures ont largement contribué à cet état de choses. Elles expliquent, à l'inverse, que certains bastions du parti conservateur ont montré un enthousiasme décroissant dans le « combat pour la foi ». Tous les partis ont dû tenir compte de ces modifications de contenu. Une preuve supplémentaire est apportée par le fait que les électeurs n'ont pas hésité à pénaliser certains extrémismes religieux.

Faut-il voir dans l'apparition du parti socialiste un adjuvant à la réconciliation des deux grandes tendances politiques antérieures ? Il ne le semble pas. Le rapprochement a été, en revanche, hâtée par la prise de conscience de la question sociale à l'échelon institutionnel, le réveil étant contemporain des premières manifestations efficaces du parti socialiste. Grâce à l'initiative de Léon XIII et de l'Union de Fribourg, le parti conservateur a pu élargir rapidement un idéal caritatif déjà pratiqué dans les Pius- et Gesellenvereine. Il a mieux réagi que le parti radical, chez qui l'éthique protestante du devoir moral était trop étroitement liée aux structures d'un capitalisme en pleine expansion. Tout à la fin de la période considérée, la campagne en faveur de la représentation proportionnelle a également constitué un facteur de cristallisation. Car le premier canton à introduire la R. P. a été le Tessin où le nouveau système devait précisément panser les plaies du dernier Kulturkampf (1891). La R. P. créait une nouvelle psychologie de l'élection : il n'y avait plus des vainqueurs et des vaincus (éliminés légalement faute de pouvoir l'être par la violence) mais seulement des copartageants. L'adversaire de la veille pouvait être l'allié du lendemain.

C'est ainsi que peu à peu le Kulturkampf a cédé la place à la coalition. Au tournant du siècle, la Suisse est entrée dans la « démo-

cratie administrative » que tant d'étrangers lui envient. Les générations politiques se succédaient plus lentes. Le parti conservateur sacrifiait un peu de sa tradition à une raison d'Etat assouplie ; le radicalisme tempérait son rationalisme d'un hommage fréquent aux valeurs traditionnelles. Le parti socialiste lui-même allait reconnaître le prix de ces valeurs après l'erreur tactique de la grève générale. Une exception demeure probablement comme prix de cet apaisement à l'échelon fédéral : de petits Kulturkämpfe continuent d'éclater à l'échelon communal là où l'urbanisation et l'industrialisation accélérées rassemblent des minorités agissantes. Les catholiques de la diaspora ont longuement lutté pour avoir leurs premiers représentants politiques ; ils luttent encore fréquemment pour défendre la liberté de l'enseignement. Ailleurs il en a été de même pour les socialistes. Mais cela ne dépasse guère les limites de l'ordre administratif. On n'a pu donc se plaindre dans la Suisse de 1900 de cet anticléricalisme militant qui a paralysé la France sous la Troisième République. Peut-être devons-nous à cet apaisement relativement précoce une marche plus rapide vers le mieux-être ? Mais cela ne relève plus de l'histoire.

* * *

En guise de conclusion, il faut rappeler que l'étude historique des partis politiques suisses peut encore faire de grands progrès en étayant ses hypothèses sur le matériel statistique et l'analyse sociologique. Mais toutes les catégories de la science politique étrangère ne sont pas applicables à la Suisse. Ainsi l'exemple classique de l'opposition entre la gauche et la droite en France : le partage des deux tendances va jusqu'à produire des querelles sur la topographie des partis dans les assemblées parlementaires, aucune formation acceptant de siéger « à droite ». On cherchera vainement au parlement fédéral des partis de gauche et des partis de droite. Les rares communistes siégent bien à gauche mais en compagnie des partis bourgeois. Si la plus grande concentration des radicaux est dans la travée du centre-gauche, les socialistes sont particulièrement denses au centre-droit. Enfin les conservateurs sont disséminés un peu partout. La recherche d'un principe de distribution

régionale ou confessionnel n'est pas plus fructueuse. Le parlement helvétique est un lieu de rencontre, non un champ de bataille. Ce parlementarisme d'un type particulier (il n'est pas pratiqué pour lui-même comme en France) constitue donc un aspect secondaire de la vie politique. C'est une preuve de plus que celle-ci est solidement encadrée dans l'action sociale. Aussi l'histoire de la société globale est-elle le véritable champ de recherches pour tous ceux qui veulent étudier les partis politiques suisses. On commence à s'en rendre compte depuis quelques années, après avoir, un siècle durant, étudié avec la plus grande minutie tous les rouages institutionnels. Il est temps de remonter l'horloge et de lui faire sonner les heures.